

Procès-verbal
Assemblée générale annuelle de parents – École Saint-Zotique
Mercredi 10 septembre 2025 – 19h30

- 1. Ouverture de l'assemblée**
 - 1.1. La séance est ouverte à 19h40 par le directeur Francis Archambault
- 2. Désignation d'un ou d'une présidente d'assemblée**
 - 2.1. M. Benoit Borel, président du CÉ est désigné à l'unanimité président d'assemblée.
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
 - 3.1. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
- 4. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée**
 - 4.1. Mme Claude Longpré-Poirier est désignée secrétaire d'assemblée.
- 5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle de parents tenue en date du 10 septembre 2025**
 - 5.1. Benoit Borrel propose l'adoption du PV appuyé par Valérie Collett. Adopté à l'unanimité
- 6. Constatation de la convocation de l'assemblée**
 - 6.1. La convocation a été faite par courriel le 29 août 2025
- 7. Présentation de la capsule d'information sur l'assemblée générale/conseil d'établissement**

<https://www.cssdm.gouv.qc.ca/conseils-comites/conseil-etablissement/>
- 8. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement (*facultatif*)**
 - 8.1. Il est proposé de présenter le rapport annuel à la première séance du CÉ au mois d'octobre
- 9. Nomination d'un ou d'une présidente d'élections**
 - 9.1. Benoit Borrel est nommé président d'élection (proposé par Nicolas Seguin, adopté à l'unanimité)
- 10. Adoption de la procédure d'élection**
 - 10.1. À main levée
- 11. Élections des membres parents au conseil d'établissement**
 - 11.1. Claude Longpré-Poirier
 - 11.2. El Mahdi Joullifane
 - 11.3. Claudia Prévost

12. Élections des parents substitués au conseil d'établissement

- 12.1. Valérie Collett
- 12.2. Antoine Pagé
- 12.3. Nicolas Séguin

13. Élection du ou de la représentante au comité de parents

- 13.1. Marc-André Dunn

14. Élection d'un substitut pour siéger au comité de parents

- 14.1. Claude Longpré-Poirier

15. Formation d'un organisme de participation des parents

- 15.1. Il y aura un OPP à Saint-Zotique en 2025-2026

16. Levée de l'assemblée

- 16.1. À 20h22